

REUNION DU 1ER CONSEIL D'ECOLE 2019-2020
JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

Présents :

Les représentants de la mairie : M. Thévenet, Mme Rapiteau

Les représentants de parents d'élèves : Mme Canty, Mme Germain, M. Bernuchon et M. Farrugia

Les enseignants : Mme Bonnet, Mme Huet, M. Bourriaud et Mme Colin

Service civique : Mme Ennon

Sont excusés :

M. Bonnet, IEN

M. Garcia, maire

Mme Lassus, représentante mairie

Mme Facchetti, enseignante

Début de séance à 18h30

Rappel de l'ordre du jour :

- Rôles et attributions du conseil d'école ; résultats des élections.
- Effectifs et répartition de la rentrée 2019.
- Organisation du temps scolaire et périscolaire.
- Approbation du règlement intérieur.
- Hygiène et sécurité à l'école.
- Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école.
- Présentation des projets de l'année.
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Guilhem Farrugia

En préambule :

- Mme Colin accueille les nouveaux membres du conseil d'école. Elle présente ensuite au conseil Zoé Ennon, en service civique cette année à l'école de Bignoux.
- Le procès-verbal du précédent conseil d'école du 13 juin 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents du conseil.

1. Rôles et attributions du conseil d'école ; résultats des élections :

- Mme Colin procède à un rappel du mode de fonctionnement, du rôle et des attributions du conseil d'école. Elle se réfère pour cela aux articles D411-1 et suivants du code de l'éducation, ainsi qu'au document transmis en début d'année par les représentants des parents d'élèves à ce sujet. Il s'agit également de croiser le regard et d'associer les différents acteurs de l'école pour contribuer à favoriser l'insertion et l'épanouissement de l'enfant à l'école. Ne sont pas posées dans ce conseil des questions pédagogiques.

- Elle fait ensuite un point sur les élections des représentants des parents d'élèves. Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 11 octobre 2019. Pour 134 inscrits, il y a eu 104 votants, dont 11 bulletins blancs ou nuls, soit 93 suffrages exprimés : près de 78% des inscrits (pour rappel, 69% en 2018-2019). Les 4 sièges ont été pourvus par M. Farrugia, Mme Germain, M. Bernuchon et Mme Canty. Il n'y a pas de suppléant. Mme Colin remercie les parents pour leur engagement envers l'école.

Titulaires	Suppléants
G. Farrugia C. Germain S. Bernuchon S. Canty	-----

2. Effectifs et répartition de la rentrée 2019 :

La rentrée s'est faite avec 91 élèves répartis sur 4 classes. Il y avait 102 élèves en juin 2019 (-17 élèves par rapport à 2017-2018). Depuis la rentrée de novembre, il y a eu 2 radiations. L'effectif à ce jour est donc de 89 élèves, soit 66 familles.

Effectif et répartition des élèves en 2019-2020										
Noms des enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif des classes
Mme Huet		4	12	6						22
Mme Bonnet				11	12					23
M. Bourriaud						10	12			22
Mme Colin Mme Facchetti (les mardis)								11	11	22

La loi « Pour une Ecole de la confiance » n°2019-791 du 26 juillet 2019 est parue au JO le 28 juillet. Elle est applicable dès cette rentrée 2019. Cette loi dit notamment que l'instruction est obligatoire à 3 ans. Tous les enfants qui atteignent l'âge de 3 ans au cours de l'année civile sont soumis à cette obligation à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile concernée. Il faut donc entendre l'année des 3 ans. Concrètement sont concernés pour la rentrée 2019, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016 (Article LégiFrance L113-1 et suivants et L131 et suivants du code de l'éducation).

Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2020-2020 :

- 11 CM2 vont partir au collège
- Enfants nés en 2017 sur la commune : 9 arrivent en PS (3 nouveaux)

3. Organisation du temps scolaire et périscolaire en 2019-2020 :

- Organisation du temps scolaire :

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)			
lundi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
mardi	9h-12h	13h30-16h	
mercredi	9h-11h	TAP Mairie 11h-12h	
jeudi	9h-12h	13h30-16h	APC Ecole 16h-16h45
vendredi	9h-12h	13h30-16h	

APC : les lundis et jeudis de 16h à 16h45.

36h sur l'année. Il y a 36 semaines d'école au cours de cette scolaire. Comme les APC ont lieu 1h30/semaine, il n'y aura pas d'APC toutes les semaines de l'année mais pendant 24 semaines. Choix de ne commencer qu'après les vacances de la Toussaint, se laisser le temps d'une première évaluation. Les activités qui restent facultatives ont débuté lundi 4

novembre. Les enfants fonctionnent en groupe restreint. La priorité est toujours la lecture, conformément à la demande institutionnelle.

- Organisation du temps périscolaire :

Les représentants de la mairie font un point sur les TAP. Les activités menées cette année sont les suivantes : calligraphie, graffeur, activités scientifiques en partenariat avec l'Espace Mendès-France, yoga, musique et théâtre, activités manuelles, médiathèque. Du sport adapté (sensibiliser les enfants au handicap en essayant des sports en situation de handicap) sera également mis en place. Les TAP se termineront fin mai, en raison d'un budget restreint.

Un petit groupe de CM n'a pas été respectueux vis-à-vis d'un agent. Une mise au point a été effectuée. Un enfant a continué cependant à ne pas être respectueux. Une exclusion de la cantine est possible. Les parents seront reçus avec l'agent concerné.

4. Vote du règlement intérieur :

Lecture faite de l'intégralité du règlement intérieur. Une discussion a lieu sur les modifications à apporter à ce règlement. Le 1^{er} paragraphe en particulier est reformulé à partir d'une concertation collective. Le nouveau règlement est adopté. Il sera transmis dans sa nouvelle version aux parents (affichage + site d'école).

5. Hygiène et sécurité à l'école :

- Sécurité :

3 exercices incendie seront réalisés dans l'année. Il y a également des exercices intrusion et confinement. Des échanges sur la pertinence des parcours programmés en cas d'alerte intrusion sont menés. Différentes sorties sont possibles au sein de l'école.

En ce qui concerne l'exercice incendie : un premier exercice était prévu le 17/09 mais il n'a pas pu être réalisé en raison d'un dysfonctionnement des détecteurs. Après l'intervention de l'électricien, un nouvel exercice a eu lieu le mardi 24/09 : la sonnerie est peu audible pour CE et PS-MS, bien audible pour CM, complètement inaudible pour GS-CP. Il est demandé à la mairie d'organiser un exercice sur un temps de médiathèque ou de restauration. On évoque également le panneau point de rassemblement, dont il avait été question dans un conseil d'école précédent.

L'exercice « intrusion » a été réalisé le lundi 14/10/19 à 11h30. Enseignants prévenus en amont, décision de fuite prise en amont : repli jusqu'à la mairie pour comptage des personnes.

RetEx : Discussion avec les élèves les plus grands des attitudes à adopter et celles à proscrire. Prévoir d'autres situations pour répondre aux questionnements des enfants.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux réalisés cet été et pendant les vacances de Toussaint concernant la verrière, les sanitaires en élémentaire et la zone à côté de la rampe d'accessibilité. Reste des points à revoir : structures de maternelle, buts de foot, grillage entre rampe et extérieur (dangereux), grillage entre zone gravier des maternelles et parking, à côté de la classe des CM.

- Hygiène des locaux :

L'équipe enseignante fait régulièrement remonter à la mairie des constats de problème de chasse d'eau dans les sanitaires de la maternelle.

6. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école :

Au 31 août 2019, le solde de la coopérative scolaire est de + 3589,78.

Débits :

- Transport Chauvigny 2018-2019 : - 300 euros
- **Géants du Ciel 2018-2019 : -700 euros (non encore débités à ce jour)**
- Animation Beaux-Arts 2018-2019 : -93 euros
- Gouter USEP 2018-2019 : -14,60 euros
- Abo Petit Quotidien 2019-2020 : -49 euros
- Adhésion OCCE + assurance 2019-2020 : -178,60 euros

- Transports Fête de la Science : -200 euros

Participations des parents = 800 euros.

Donc un solde à ce jour d'environ 2800 euros.

L'équipe enseignante remercie les financeurs : APE, Mairie, parents.

- La mairie : fournitures, participation aux transports, transport pour la piscine, participation de 80€ par enfant de CM et par année pour les sorties.
- L'APE : enveloppe de 1500 € à venir, ainsi qu'un budget qui reste à définir pour la classe transplantée
- Mme Colin remercie également les différents acteurs de la Mairie et les parents, en particulier pour la mise en place de l'action de collecte du papier (1650 euros ont ainsi été récoltés cette année et permettent de mettre en place des activités culturelles et sportives).

7. Présentation des projets pour 2019-2020 :

Depuis la rentrée :

- Participation à la fête de la Science pour les classes de Mme Bonnet, les CE et les CM.
- Participation des CM et de quelques petits frères à la course de l'automne, ce dimanche 10 novembre : règlement des inscriptions par l'association sportive de l'école (ASEB).

A venir :

- Intervention d'étudiants de la faculté des sports qui vont passer le CRPE, dans les classes des CE et des CM les vendredis après-midi (3 périodes jusqu'aux vacances de printemps) : Thomas et Romain avec les CM, Marie et Virginie avec les CE. Utilisation de la salle socio-culturelle les vendredis après-midi à partir de janvier 2020.
- Piscine pour les CE1-CE2-CM1-CM2 les mardis après-midi du 7 janvier 2020 au 5 avril, soit 11 séances. M. Bourriaud et Mme Facchetti iront à la piscine (5 années successives à la piscine pour l'ASSN exigible en fin de 6ème).
- USEP de la GS au CM (prise en charge financière pour l'inscription par l'ASEB) : Mme Bonnet emmène tous les élèves de GS avec les CP
- Ecole et cinéma pour les élèves de Mme Huet (2 films à Poitiers) et pour les élèves de Mme Bonnet (3 films à Poitiers, les GS de la classe de Mme Huet participeront à la 3ème séance). En lien : atelier au musée Sainte-Croix
- Spectacle de danse contemporaine au TAP : « D'à Coté de Rizzo », le 6 avril 2020, pour les CE et les CM.
- Ateliers plastiques avec professeure des Beaux-Arts de Poitiers pour les 4 classes.
- Sortie patrimoine « au fil de l'eau », à Poitiers pour la classe des GS/CP (pas de possibilité de faire participer les GS de la classe de Mme Huet, pour des raisons d'effectif).
- Classe Transplantée à Talmont Saint Hilaire (85) du 23 au 27 mars 2020. Les CE et les CM partent. Classe scientifique un peu similaire à celle d'il y a 4 ans à la Grière. Devis juste signé, dans l'attente des devis de transporteurs.
- Repas de Noël : jeudi 19 décembre.
- Marché de Noël : soirée du 19 décembre à la salle socio 18h30 + remise des achats de chocolats APE. Restauration partagée / buvette APE.
- Défilé de printemps le vendredi 10 avril 2020.
- Fête de fin d'année : exposition et kermesse APE (format non défini).
- Photos de classes en janvier (période à rediscuter pour l'année prochaine).

8. Questions des représentants des parents :

- Question sur le harcèlement :

Y a-t-il des dispositifs de prévention prévus autour des questions liées aux écrans, aux réseaux sociaux, au harcèlement ? Dans la mesure où ces problématiques ont tendance à être récurrentes chaque année et à apparaître de plus en plus tôt, comment faire pour outiller les enfants (notamment avant l'entrée au collège) ? Y a-t-il des projets envisageables cette année pour travailler en ce sens ?

La gendarmerie de Saint Julien l'Ars propose une sensibilisation sur les écrans, les réseaux sociaux et le cyber-harcèlement. L'école est inscrite. Cela peut permettre de délivrer un permis Internet aux enfants. Il n'y a pas de date pour l'instant puisque la gendarmerie finit de faire passer le permis piéton dans un premiers temps. Les activités pourront certainement avoir lieu en fin d'année, lorsque les TAP seront terminées, au mois de mai. Dans les classes, des activités de sensibilisation sont par ailleurs menées régulièrement. En CM, une journée de sensibilisation a par exemple été mise en œuvre, jeudi 7 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement.

- Question sur les agents :

Des parents ayant eu des échos de leurs enfants nous ont rapportés des écarts de niveau de langue de la part de l'agent en charge de la surveillance lors de la pause méridienne. Serait-il possible de produire un effort dans le niveau de langue employé ? Où en est-on par ailleurs dans l'amélioration et la gestion de l'encadrement lors de ces surveillances ? (taux, bien-être au travail, formation...).

Pour le niveau de langue employé par un agent, cela a été vu avec l'agent concerné. Avec l'élaboration du PEDT, des réponses et des solutions ont été proposées l'année dernière concernant la gestion de l'encadrement des surveillances. Ainsi, Nadine est à la garderie jusqu'à 18h. Il y a également toujours 3 personnes à la garderie. Au niveau de la pause méridienne, il y a toujours trois personnes : Jessica, Maryse et Hubert. Cette année, les maternelles finissent ¼ plus tôt, afin qu'ils puissent bénéficier de plus de temps de récréation et que les ATSEM puissent manger seules pendant 30min, sans encadrer les enfants en même temps. Une formation pour les agents est prévue et sera mise en place lorsque cela sera possible, en termes d'aménagement de service.

- Question de l'année précédente sur les repas végétariens :

Un repas végétarien sera-t-il mis en place à la cantine ?

Audrey a commencé dès septembre à proposer un menu végétarien, même si cela n'a pas été spécifiquement annoncé dans le menu du mois de septembre. Cela sera précisé dans les prochains menus. Il y aura un menu végétarien par mois.

- Question sur les récréations :

Le temps de récréation du mercredi a-t-il toujours lieu ?

Sur la première période au cours de laquelle les TAP n'avaient pas encore lieu, la récréation n'a pas toujours eu lieu le mercredi en CM pour des questions d'aménagement de temps scolaire. Les TAP ont dorénavant commencé et les enfants auront une récréation le mercredi.

- Question sur la présence d'un adulte au sein de l'école :

Des parents se sont interrogés sur la présence d'une personne extérieure qui serait intervenue en GS/CP à plusieurs reprises. Qui est-elle et va-t-elle être au contact de ces enfants de nouveau ?

Il n'y a pas d'adulte extérieur à l'équipe enseignante qui aurait été présente dans la classe des GS/CP. Les enseignants communiquent en général lorsque des personnes extérieures interviennent dans l'enceinte de l'école. Une personne en service civique (Zoé Ennon) est présente depuis lundi 4 novembre.

- Sorties scolaires :

Pourquoi le groupe des GS de Mme Huet n'est-il pas parti en sortie scolaire « Fête de la Science » avec le groupe de GS/CP de Mme Bonnet ?

Mme Colin rappelle que l'égalité d'éducation est assurée par les activités propres menées par les enseignants et que la liberté pédagogique des enseignants leur permet de décider et d'organiser les activités et sorties pour leur classe propre. De plus, lors de la programmation des sorties, la structure d'accueil impose parfois un nombre limité de places qui calibre la constitution des groupes.

A la suite de la sortie « Fête de la Science », un moment de partage d'expériences autour des engrenages a eu lieu entre les GS des 2 classes.

- Question sur les modalités pratiques de la répartition du temps de présence entre l'ATSEM et l'enseignante en GS/CP :

Quelles sont les modalités pratiques de répartition de la présence entre l'enseignante et l'Atsem dans le groupe GS/CP ?

Mme Bonnet a présenté lors de la réunion de rentrée les emplois du temps de la semaine et les modalités de prise en charge de la classe. Elle a des temps avec le groupe classe GS/CP mais aussi des temps respectivement avec les CP, avec les GS, et avec l'ensemble des GS/CP avec Mme Huet. Quand Mme Bonnet ne prend pas en charge tous les enfants de GS/CP ensemble, les CP travaillent en autonomie pendant qu'elle prend en charge les GS ou bien elle prend en charge les CP pendant que les GS sont en ateliers avec Eloïse. Mme Bonnet décide alors des activités pour remplir des objectifs précis. Elle explique les consignes aux enfants ainsi qu'à Eloïse afin qu'elle sache ce qui est attendu d'elle sur les activités proposées, quel accompagnement apporté.... Cette modalité de prise en charge des élèves de GS/CP ainsi que le choix de l'organisation spatiale ont été programmés par Mme Bonnet en partenariat avec les conseillers pédagogiques et en accord avec la hiérarchie. Utiliser les deux classes permet de profiter de tous les espaces à disposition dans l'école dont les locaux permettent des aménagements favorables à tous. En cas d'incompréhension ou pour plus d'informations, Mme Bonnet se propose de recevoir les familles.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 12 mars 2020 à 18h.

Fin de séance à 21h20

Le secrétaire
M. Farrugia

La présidente
Mme Colin